

Lettre des Conférences Régionales de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) sur la décentralisation des politiques de santé et de l'autonomie et de transformation des Agences régionales de santé (ARS) à la Ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées.

A l'attention de Mme Stéphanie Rist,
Ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

Le 06 février 2026

Madame la Ministre,

En tant que Présidentes et Présidents de CRSA, nous avons été auditionnés le 16 janvier 2026 par la mission conjointe IGAS/IGA/IGF sur le projet de décentralisation des politiques de santé et de l'autonomie et de transformation des Agences Régionales de Santé (ARS). Une part significative de cet échange a porté sur le **renforcement de la place des élus dans les instances de démocratie en santé**.

Nous souhaitons attirer votre attention sur les éléments suivants :

La présence des élus locaux au sein des instances de démocratie en santé - Conférences régionales de la santé et de l'autonomie (CRSA) et Conseil territorial de santé (CTS) - est essentielle. Elle permet d'impliquer les collectivités territoriales dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques de santé, et de favoriser un dialogue équilibré avec l'ensemble des acteurs concernés (représentants d'usagers, professionnels, institutions, etc.).

Cependant, plusieurs points de vigilances doivent être soulignés :

- La désignation des présidents de CRSA et de CTS doit demeurer le fruit d'un **choix démocratique** (et donc d'une élection) au sein de chaque instance, ouvert à tous les membres, élus compris, sur la base de l'engagement et des compétences. Imposer une présidence de droit reviendrait à fragiliser la démocratie en santé et à démobiliser les acteurs investis.
- Avant d'envisager un renforcement du pouvoir des élus locaux au sein de ces instances, il convient d'**interroger leur volonté à s'impliquer davantage dans la démocratie en santé**. Les élus sont déjà membres de droit des CRSA et des CTS, mais leur participation effective est très variable et souvent limitée.
- L'expérience montre que la présidence par un élu, sans disponibilité ou appétence particulière pour le domaine de la santé, **risque d'affaiblir l'efficacité et la vitalité des instances de démocratie en santé**.

Dans le champ de la santé, la démocratie ne saurait se réduire à une fusion des dynamiques démocratiques issues des collectivités territoriales avec celles issues de la société civile organisée présentes au sein des CRSA et CTS ; elle doit au contraire permettre l'**articulation** de ces dynamiques, dans le respect de la diversité des parties prenantes.

Par ailleurs, nous réaffirmons nos préoccupations concernant le projet de transformation des ARS en Directions Régionales de Santé, et appelons à :

- Mettre en œuvre une **évaluation approfondie, explicite et rigoureuse du fonctionnement des ARS**, préalablement à toute réforme structurelle.
- Renforcer la **territorialisation**, la **transversalité** et la **cohérence** des politiques de santé, en évitant la création de nouveaux silos et en s'appuyant sur un pilotage régional garant de l'équité entre les territoires, avec une solide expertise dans le domaine de la santé et une autonomie permettant une réactivité et une souplesse suffisantes pour répondre aux besoins des territoires.

Nous restons à votre disposition pour contribuer à la réflexion et à l'élaboration de réformes qui confortent la démocratie en santé et l'efficacité de l'action publique.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

SIGNATAIRES :



Christian BRUN, Président de la CRSA Auvergne-Rhône-Alpes



Emmanuel RONOT, Président de la CRSA de Bourgogne-Franche-Comté



Roland OLLIVIER, Président de la CRSA de Bretagne



Emmanuel RUSCH, Président de la CRSA Centre-Val de Loire



Hubert ATTENONT, Président de la CRSA Grand Est



Claude PHILOMIN, Président de la CSA Guadeloupe



Yves BHAGOOA, Président de la CRSA Guyane



Martine LEFEBVRE, Présidente de la CRSA Hauts-de-France



Renaud COUPRY, Président de la CRSA Ile de France



Jean Luc FANON, Président de la CRSA Martinique



Ramlati ALI, Présidente de la CRSA Mayotte



Pascale DESPRES, Présidente de la CRSA Normandie



François ALLA, Président de la CRSA Nouvelle Aquitaine



Laurent SCHMITT, Président de la CRSA Occitanie



Denis COLIN, Président de la CRSA Pays de la Loire



Christian DUTREIL, Président de la CRSA Provence Alpes Côte d'Azur